

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*08

Désignation de l'entreprise : SARL ABI ELECTRICITE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 34 Rue des Valottes 55000 FAINS-VEEL		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 48471398700028		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 31/12/2025					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA					
ACIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement*	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK			
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM			
	Terrains	AN	10 000	AO	10 000		
	Constructions	AP	246 353	AQ	125 301	121 052	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	35 754	AS	35 754	-1	
	Autres immobilisations corporelles	AT	174 767	AU	113 993	60 774	
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW			
	Participations	CS	24 162	CT		24 162	
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières*	BH	1 200	BI		1 200		
TOTAL (II)		BJ	492 235	BK	275 048	217 187	
ACIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	22 953	BM		22 953
		En cours de production de biens	BN	189 391	BO		189 391
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	208 656	BY		208 656
		Autres créances (3)	BZ	86 911	CA		86 911
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	75 000	CE		75 000
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	274 187	CG		274 187	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 581	CI		5 581	
	TOTAL (III)	CJ	862 678	CK		862 678	
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW					
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 354 913	1A	275 048	1 079 865	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ABI ELECTRICITE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	45 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	6 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	284 026	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	104 409	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	439 436	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (II)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	115 003	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV		
	Instruments financiers à terme			DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	15 228	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	106 926	
	Dettes fiscales et sociales			DY	126 512	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	276 760	
TOTAL (IV)			EC	640 430		
Ecart de conversion passif * et différences d'évaluation			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 079 865		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	625 201	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL ABI ELECTRICITE						Néant ☐ *	
Exercice N							
France				Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB	FC	
	Production vendue {	biens *	FD	1 785 357	FE	FF	1 785 357
		services *	FG		FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	1 785 357	FK	FL	1 785 357
	Production stockée *					FM	-6 993
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	4 500
	Reprises sur amortissements et provisions * (9)					FP	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					FI	13 500
	Autres Produits (1) (11)					FQ	518
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 796 881
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	742 578
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	-2 808
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	203 347
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	2 116
	Salaires et traitements *					FY	409 221
	Cotisations sociales (10)					FZ	241 484
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)			GA	36 039
			- dotations aux dépréciations			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI	6 598
	Autres charges (12)					GE	7
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 638 581
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	158 300
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	2 954
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur dépréciations					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO	
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2	
Total des produits financiers (V)						GP	2 954
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 946
	Différences négatives de change					GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	4 946
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-1 993
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	156 307

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL ABI ELECTRICITE</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	20 000
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	31 898
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 799 835
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 695 425
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	104 409
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	HR	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HS	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	IX	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RC	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2	41 040
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A4	
	dont cotisations facultatives Madelin A10	A8	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



ANNEXE COMPTABLE

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME**



Yzico.fr

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 1 079 865,33 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 104 409,17 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 13/04/2026.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'entreprise applique le règlement **ANC 2022-06** du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, homologué le 30 décembre 2023.

Conformément aux dispositions du Plan comptable général, cette première application constitue un **changement de méthode comptable** résultant d'une évolution de la réglementation.

Ce règlement modifie notamment :

- la **définition et le périmètre du résultat exceptionnel** ;
- la **suppression de la technique des transferts de charges** ;
- la **nomenclature et le plan de comptes** applicables ;
- les **modèles de présentation du bilan, du compte de résultat et des informations en annexe**.

Conformément à l'application **prospective** prévue par le règlement, **aucun retraitement du résultat de l'exercice 2024 n'a été opéré**. Toutefois, afin d'assurer la comparabilité, certains **reclassements de postes du bilan et du compte de résultat 2024** ont été effectués dans la colonne comparative, pour tenir compte des nouveaux modèles exigés.

Les reclassements significatifs ainsi que l'incidence du changement de méthode sur les principaux postes comptables de l'exercice 2025 sont présentés dans la présente annexe.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par les règlements n° 2015-06, n° 2016-07, n° 2017-01, n° 2017-03, n° 2018-07.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.



Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Constructions		8 À 25
Matériels outillages et Industriels		3 À 8
Matériels de transport		2 ET 7
Matériels et mobiliers		5 À 12

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**Traitement des participations et autres titres**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS**Détermination des stocks**

Les stocks sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPÉRATIONS À LONG TERME**Mode de comptabilisation des opérations à long terme**

Les opérations à long terme sont comptabilisées selon le mode de la terminaison.



TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des Immobls début d' exercice	Augmentation suite à rééval.	acquisition
Immobilisations corporelles			
Terrains	10 000,00		
Constructions sur sol propre	246 352,77		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	35 753,68		
Installations générales, agencements et aménagements divers	9 121,42		
Matériel de transport	188 569,57		29 088,33
Matériel de bureau, informatique & mobilier	6 203,89		
TOTAL	496 001,33		29 088,33
Immobilisations financières			
Autres participations	24 161,50		
Prêts et autres immobilisations financières	1 200,00		
TOTAL	25 361,50		
TOTAL GENERAL	521 362,83		29 088,33



	Diminution par virt poste	par cession	Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
Immobilisations corporelles				
Terrains			10 000,00	
Constructions sur sol propre			246 352,77	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			35 753,68	
Inst. générales, agencements et aménag. divers			9 121,42	
Matériel de transport		58 216,20	159 441,70	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			6 203,89	
TOTAL		58 216,20	466 873,46	
Immobilisations financières				
Autres participations			24 161,50	
Prêts et autres immobilisations financières			1 200,00	
TOTAL			25 361,50	
TOTAL GENERAL		58 216,20	492 234,96	



TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Constructions sur sol propre			112 822,69	12 477,81		125 300,50
Inst. tech., mat. et out. industriels			35 754,27			35 754,27
Inst. générales, agencés divers			9 121,42			9 121,42
Matériel de transport			126 573,10	23 560,83	51 618,36	98 515,57
Matériel de bureau, informatique			6 356,03			6 356,03
TOTAL			290 627,51	36 038,64	51 618,36	275 047,79
TOTAL GENERAL			290 627,51	36 038,64	51 618,36	275 047,79



ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	1 200,00		1 200,00
Actif circulant			
Autres créances clients	208 656,26	208 656,26	
Impôts sur les bénéfices	26 946,00	26 946,00	
Taxe sur la valeur ajoutée	44 025,94	44 025,94	
Débiteurs divers	15 939,35	15 939,35	
Charges constatées d'avance	5 580,54	5 580,54	
TOTAL	302 348,09	301 148,09	1 200,00



	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	115 003,17	25 732,90	83 491,99	5 778,28
Fournisseurs et comptes rattachés	106 926,25	106 926,25		
Personnel et comptes rattachés	41 919,35	41 919,35		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 426,40	40 426,40		
Taxe sur la valeur ajoutée	43 904,24	43 904,24		
Autres impôts et taxes assimilées	261,89	261,89		
Produits constatés d'avance	276 760,04	276 760,04		
TOTAL	625 201,34	535 931,07	83 491,99	5 778,28



A.B.I. ELECTRICITE SARL
Société à responsabilité limitée
au capital de 45 000 euros
Siège social : 34, Rue des Valottes
55000 FAINS VEEL
484 713 987 RCS BAR LE DUC

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 04 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 104 409,17 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	104 409,17 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique	50 000,00 euros
Soit 111,11 euros par part	
Le solde	54 409,17 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 338 435,53 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 04 juin 2026.

Signé en la forme électronique à la date figurant en page des signatures.

Certifié conforme
La Gérance
Olivier JOLLY